

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 12 septembre 2020  
Régulièrement convoqué le 07 septembre 2020

Le 12 septembre 2020 à neuf heures,

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Julien CORNILLET.

**Présents (es) :** Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Éric PHÉLIPPEAU, Mme Ghislaine SAVIN, M. Karim OUMEDDOUR, Mme Sandrine MAGNETTE, M. Jean-Michel GUALLAR, Mme Emeline MEHUKAJ, M. Cyril MANIN, Mme Fabienne MENOVAR, M. Chérif HEROUM, Mme Sylvie VERCHÈRE : Adjoint au Maire. Mme Danièle JALAT, M. Norbert GRAVES, Mme Anne BELLE, M. Jacques ROCCI, M. Philippe LHOTTELLIER, Mme Catherine MATSAERT, Mme Vanessa VIAU, M. Vincent PERROUX, M. Julien DECORTE, M. Jérôme BEAUTHÉAC, M. Laurent CHAUVEAU, Mme Pauline CABANE, Mme Demet YEDILI, M. Christophe ROISSAC, Mme Aurore DESRAYAUD, M. Karim BENSID-AHMED, M. Laurent MILAZZO, Mme Catherine AUTAJON, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET

**Pouvoirs :** Mme Florence VINENT (pouvoir Mme Catherine MATSAERT), Mme Chloé PALAYRET-CARILLION (pouvoir Mme Marie-Christine MAGNANON), M. Dorian PLUMEL (Pouvoir M. Cyril MANIN), Nicolas DELOLY (pouvoir Mme Sandrine MAGNETTE), Mme Mathilde CONTAT (pouvoir M. Christophe ROISSAC), M. Laurent LANFRAY (pouvoir Mme Patricia BRUNEL-MAILLET), Mme Françoise CAPMAL (pouvoir Mme Catherine AUTAJON)

**Excusé(e)s :** M. Jean-Frédéric FABERT

**Secrétaire de Séance :** Mme Demet YEDILI

## 1.01 - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA DRÔME (SDED)

**Monsieur Julien CORNILLET, Maire, Rapporteur,** expose à l'assemblée que conformément aux statuts du Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme (SDED), et suite au renouvellement du Conseil municipal, il appartient au conseil municipal de désigner ses délégués pour représenter la commune de Montélimar au sein du Comité syndical du SDED, dont elle est membre.

Il rappelle que le Comité syndical est composé notamment d'un collège dit Groupe B, comprenant les délégués des communes de plus de 2 000 habitants. Ces délégués sont désignés par les conseils municipaux à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par tranche de 10 000 habitants ou fraction de 10 000 habitants.

La commune comptant alors 40 227 habitants (population totale) et relevant donc du collège dit Groupe B, doit désigner 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Dans ces circonstances, il convient de désigner les délégués titulaires et les délégués suppléants suivants :



DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Julien CORNILLET	Jérôme BEAUTHEAC
Éric PHÉLIPPEAU	Marie-Christine MAGNANON
Laurent CHAUVEAU	Julien DECORTE
Karim OUMEDDOUR	Norbert GRAVES
Jean-Michel GUALLAR	Danièle JALAT

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.5711-1, L.5211-7, L.5212-7,

Après avoir entendu l'exposé précédent,

Après en avoir délibéré, **À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

#### DÉCIDE :

- **D'ABROGER** la délibération 1.22 du conseil municipal du 30 juillet 2020,
- **DE PROCÉDER** à la désignation des 5 délégués titulaires et des 5 délégués suppléants proposés ci-dessus,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son représentant de signer tous les documents afférents et de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution, en particulier de sa notification au SDED – ROVALTAIN TGV – 3 Avenue de la Gare – 26958 VALENCE de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

**Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,**

Ont signé les membres présents,  
Suivent les signatures.

#### POUR EXPEDITION CONFORME

Fait en Mairie, le 13 septembre 2020

Le Maire,

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE MONTALIEU-VIVIERS-SUR-RHÔNE" around the perimeter and a central emblem featuring a bird and a tree.